

MAIRIE DE SAINT-LARY-SOULAN

HAUTES-PYRENEES

65170 SAINT-LARY-SOULAN

Tél. : 05.62.40.87.87

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 27 MARS 2026 à 18H30

MAIRIE DE SAINT-LARY SOULAN

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Présents : MM. Ombeline Perez, Edwige Mieyan, Manuel Bernia, Sabrina Pons, Benoît Hinfray, Maryse Pomé, Yves Florence, Marie-Hélène Lacaze, Nicolas Herqué, Thierry Dupont, Yorick Sohm, Alexia Pons, André Mir, Raymond Campo, Fabienne Fourcade.

Madame Alexia Pons est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026 – 43 : Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 11 mars 2026

- Approuvée avec 11 votes pour, 4 abstentions (*Ombeline Perez, Edwige Mieyan, Marie-Hélène Lacaze, Maryse Pomé*)

Délibération n° 2026 – 44 : Création du poste de conseiller municipal délégué de Soulan

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 45 : Election du conseiller municipal délégué de Soulan

- Approuvée avec 13 votes pour, 2 votes blancs/nuls

Délibération n° 2026 – 46 : Création de cinq (5) commissions municipales

- Approuvée avec 14 votes pour, 1 abstention (*André Mir*)

Délibération n° 2026 – 47 : Désignation des membres des commissions communales :

- *commission du budget, des affaires financières et des projets structurants,*
 - *commission de l'animation, de la culture, de la communication, du développement touristique, de l'évènement, du milieu associatif et de la promotion,*
 - *commission des travaux, de l'aménagement et de l'entretien,*
 - *commission de l'urbanisme,*
 - *commission du développement durable et du pastoralisme.*
- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 48 : Désignation des membres du comité directeur de l'office de tourisme (CDOT) et des représentants des professions et activités intéressées par le tourisme sur le territoire

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 49 : Désignation des membres des instances extérieures :

- *Syndicat intercommunal d'assainissement de la haute Vallée d'Aure (S.I.A.H.V.A)*
 - *Syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées (SDE 65)*
 - *Syndicat départemental des stations de sports d'hiver des Hautes-Pyrénées,*
 - *SIVOS d'Arreau et de ses vallées,*
 - *SIVU Aure 2000,*
 - *SIVU Aure Néouvielle.*
- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 50 : Désignation des représentants aux associations :

- Comité de jumelage,
- A.V.E.C (association nationale des villages, élus et collectivités de VVF),
- A.G.E.D.I. (syndicat intercommunal),
- Radio Nestes FM,
- Association Aure Néouvielle,
- Thermes des Hautes-Pyrénées
 - Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 51 : Désignation des représentants au conseil d'administration de la régie restauration-hébergement (exploitation de l'hospice du Rioumajou et de la buvette-restauration du col du Portet)

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 52 : Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (C.A.O.)

- Approuvée avec 12 votes pour, 2 votes blancs/nuls, 1 abstention (*Raymond Campo*)

Délibération n° 2026 – 53 : Désignation du conseiller municipal à la commission de contrôle des listes électorales

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 54 : Désignation des membres de la commission de suivi des délégations de service public (D.S.P.)

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 55 : Désignation du correspondant intempérie (et son suppléant)

- Approuvée à l'unanimité

Affiché et publié le 1^{er} avril 2026

Le maire,



Ombeline PEREZ

